



Centre Hospitalier
Avranches-Granville

Rapport d'Activité 2021

PASS du Territoire du Sud Manche

SOMMAIRE

Introduction

Le Bilan de l'après COVID

"L'Aller-Vers" : toujours notre priorité

Le Partenariat

Les Perspectives de travail

Conclusion

Introduction

Notre file active a une nouvelle fois augmenté : 293 accompagnements cette année contre 262 en 2020, avec la prise en charge d'un public plus jeune (les 18-45 ans représentent 48 % de notre file active).

D'autre part, nous accompagnons sur notre territoire 67 % de personnes de nationalité française mais il est à noter que le nombre de personnes de nationalité étrangère ne cesse de croître (en 2021, 32 % contre 16 % en 2020).

Au sein de l'organisation de la PASS, aucun changement n'a été effectué cette année.

Le rythme de nos permanences reste inchangé, à savoir :

- tous les premiers lundis de chaque mois sur le Centre Hospitalier de Saint Hilaire du Harcoüet
- le troisième lundi de chaque mois sur le Centre Hospitalier de Mortain
- le mardi sur le Centre Hospitalier d'Avranches
- le vendredi sur le Centre Hospitalier de Granville

Le bilan de l'après COVID

Cette année de « non confinement » nous a permis d'accompagner à nouveau nos patients avec beaucoup moins de restrictions.

En effet, les visites à domicile se sont vite reprogrammées pour les patients les plus précaires et les plus isolés. Les importantes difficultés sociales et médicales ont pu se résorber progressivement. Malheureusement, nous notons bien souvent que les personnes très précaires avant la période de confinement étaient déjà très isolées et cumulaient beaucoup de difficultés sociales et médicales, à ce jour leur vulnérabilité est encore plus grande.

« L'aller-vers » est toujours notre priorité dans l'accompagnement, ce qui est une véritable force d'autant plus sur notre territoire étendu et rural !

Tout de même, nous avons pu faire face à beaucoup de difficultés organisationnelles : le télétravail.

Cette nouvelle pratique freine considérablement les prises en charge.

" L'Aller-Vers" : toujours notre priorité

Au sein de nos accompagnements, le patient est toujours placé au centre. Nous intervenons pour son intérêt et travaillons avec lui les démarches.

En effet, dans un premier temps, il s'agit de le soutenir et l'accompagner, ce ne sera que dans un second temps, qu'il pourra envisager de faire certaines démarches seul. Tout est là notre accompagnement !

Après plusieurs années de recul, « l'aller-vers » est très bénéfique puisqu'il nous permet en tant que professionnelles de créer plus facilement le lien de confiance permis par notre proximité et disponibilité.

Nos patients nous ont régulièrement évoqué que cela leur permet de rompre l'isolement, se sentent davantage soutenus, car pour beaucoup d'entre eux s'ils devaient devoir se déplacer, ils n'adhéreraient à aucun accompagnement!

Seulement « l'aller-vers » même s'il est indispensable sur notre territoire et dans notre pratique, il est aussi très chronophage et complexifie nos prises en charge au vu de l'augmentation croissante de notre file active.

Le partenariat

D'une année sur l'autre, nos partenaires en interne comme en externe restent sensiblement les mêmes et notre coordination est toujours très riche.

Il nous est important de maintenir une bonne transmission de nos missions avec l'ensemble des partenaires afin d'optimiser les prises en charge.

Notre bonne collaboration avec ces derniers nous permet de parfois simplifier les parcours (que ce soit en externe ou au sein de l'hôpital).

Notre principale difficulté est le partenariat avec les collègues de la psychiatrie, non d'un point de vue relationnel, cependant à ce jour, ils ne proposent pas de prise en charge « semi-urgente ». La seule possibilité est de passer via les urgences générales, ce qui nous semble souvent inadapté au vu des profils des patients, cela ne fait que majorer l'anxiété voire l'agressivité, de plus cela embolise les urgences.

Cette problématique a déjà été évoquée avec l'ensemble des partenaires de la psychiatrie, leur seule proposition est une orientation pour une consultation « en urgence » via un médecin traitant. Néanmoins, la grande majorité de nos patients n'ont pas de médecin traitant.

Un grand nombre de nos patients migrants souhaite un soutien psychologique, cependant celui-ci est vite interrompu du fait que les équipes ne sollicitent pas d'interprètes pour les entretiens.

Il est très frustrant de constater que beaucoup de patients ne bénéficient pas de leur prise en charge psychologique voire psychiatrique faute de moyens adéquats mis en place.

Les perspectives de travail

A ce jour, notre dispositif est bien ancré sur le territoire Sud Manche, les multiples demandes d'accompagnements émanant de partenaires divers et des patients eux-mêmes en sont la preuve.

Cependant, nous sommes conscientes qu'il nous faut davantage travailler sur nos outils de communication. Nos nouveaux flyers sont en cours de fabrication.

Nous sommes très présentes sur l'extérieur en assurant autant que possible le lien Ville-Hôpital, néanmoins il nous faudrait peut-être communiquer davantage sur nos missions à l'intérieur des Centres Hospitaliers du GHT afin qu'ils aient une meilleure connaissance de nos missions.

Il est prévu que nous participions à des Commissions Médicales d'Établissements (CME) du GHT afin de représenter régulièrement nos missions aux praticiens.

Nous avons réalisé un COPIL en octobre 2021 ayant pour thèmes « le logement insalubre et indécents et le désert médical ». Nous prévoyons d'organiser un nouveau COPIL fin 2023.

Nous avons pour objectif de rencontrer la nouvelle responsable de la facturation du Centre hospitalier Avranches-Granville (qui est prévue arrivée courant année 2022) afin d'harmoniser nos pratiques et de trouver un bon fonctionnement malgré la complexité des situations administratives de nos patients.

Conclusion

Comme l'année précédente, nous dressons un bilan plutôt positif de notre activité, notre file active ne fait qu'augmenter.

Nous sommes satisfaites en cette fin d'année 2021 de bénéficier pour la première fois d'un encadrement (hors de la direction générale) par une cadre de santé supérieure : Madame Anne Cécile REBELLE.

Cette supervision ne peut être que bénéfique pour nous, elle va nous permettre d'être soutenues, plus pertinentes et avoir un regard extérieur ne peut que nous aider à nous améliorer.

Une de nos priorités pour l'année 2022 est une formation en lien avec le psycho-traumatisme car nous rencontrons cette problématique très fréquemment lors de nos accompagnements et nous ne sommes pas suffisamment « armées ».